

Présentation



Description

Foot en salle 5 contre 5

http://www.urbansoccer.fr/urban-soccer/

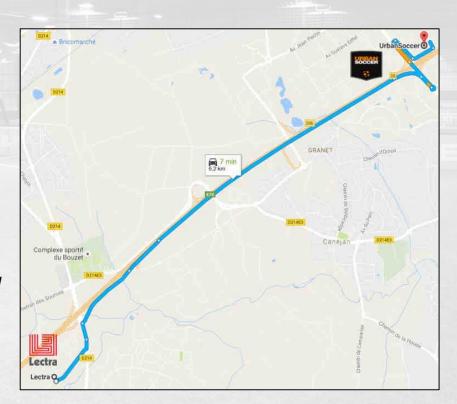
Lieu

Urban Soccer Pessac 16, av. Louis De Broglie 33600 A 6,2 km (7 minutes en voiture)

Quand

Le lundi de 12h15 à 13h15

Possibilité de manger au restaurant d'entreprise Lectra après les matchs



Période

De mi-septembre à mi-septembre.

Pas de pause pour les sportifs, des matchs sont également planifiés pendant les vacances scolaires (Noël, juillet-août)

Prestations



L'adhésion à la section donne accès à trois types de prestations :

- -une réservation hebdomadaire, le lundi de 12h15 à 13h15, limitée à 10 adhérents par session,
- -une participation aux matchs de ligue, constitution de l'équipe faite par les responsables de section,
- -une réservation pour un terrain supplémentaire à tarif préférentiel et subventionné.

Terrain Hebdomadaire



Organisation des matchs du lundi

Une sélection de 10 joueurs est réalisée pour chaque lundi, une liste d'attente est également établie. Cette sélection est validée la semaine précédant le match. La composition des équipes est faite sur place avec pour objectif de proposer des matchs équilibrés.

La sélection s'effectue en fonction de deux critères :

- la disponibilité,
- le nombre de matchs déjà effectués. Sont prioritaires les joueurs dont le compteur est le plus faible.

L'objectif de la section est d'offrir à l'ensemble de ses adhérents le même niveau de service.

Matchs de ligue



Description

L'équipe de l'ASL participe à deux ligues par an.

La ligue est un championnat opposant plusieurs équipes avec matchs aller/retour.

La constitution de l'équipe est réalisée par les responsables de section.

Organisation des matchs de ligue

Une sélection de 7 joueurs est effectuée pour chaque match de ligue.

Les matchs de ligue sont planifiés du mardi au vendredi, le calendrier est disponible sur le site d'Urban Soccer dès le début des matchs.

Un match de ligue contribue au compteur de l'adhérent au même titre qu'un match du lundi.

Terrain Supplémentaire



Organisation

La section a la possibilité de réserver un terrain à tarif préférentiel et subventionné. Pour faciliter son utilisation, cette réservation sera proposée environ deux fois par mois. Elle peut aussi être planifiée à la demande des adhérents.

La réservation se fera via les responsables de section.

Une participation de 3,6 € par personne est à régler sur place pour ce type de réservation.

L'objectif est d'offrir aux adhérents la possibilité de jouer plus régulièrement.

Maillot de la section



Des maillots aux couleurs de la section et personnalisés (nom joueur + numéro) seront proposés aux adhérents au prix de 15 €.

Le maillot est obligatoire pour participer aux matchs de ligue.

Ci-dessous un aperçu (non définitif) du maillot 2016.



Inscription



Inscription et renseignements via les responsables de section

Nicolas Bacot 1368 <u>n.bacot@lectra.com</u>
Sylvain Chagnaud 1377 <u>s.chagnaud@lectra.com</u>
Benoit Prioux 3553 b.prioux@lectra.com

Cotisation annuelle

Cotisation 85 € pour la section soccer 5 Cotisation de 10 € pour l'Association Sportive Lectra

La cotisation est à régler au CE après inscription auprès des responsables de la section.

Saison 2015 – 2016



